

Enclosure

21828

QUELQUES QUESTIONS
SUR LE PROCÈS
DU MARÉCHAL NEY.

« CE que notre raison nous conseille de plus vraisemblable,
« c'est généralement à chacun d'obéir aux lois de son pays,
« comme c'est l'avis de Socrate, inspiré, dit-il, d'un conseil
« divin. Et par là que veut-elle dire, sinon que notre devoir
« n'a autre règle que fortuite?..... Et chez nous, ici, j'ai vu
« telle chose, qui étoit capitale, devenir légitime..... Et nous
« sommes à mesme, selon l'incertitude de la fortune guerrière,
« d'être un jour criminels de lèze-majesté humaine et divine,
« notre justice tombant à la mercy de l'injustice, et en l'espace
« de peu d'années de possession, prenant une essence contraire...
« Que nous dira donc en cette nécessité la philosophie? Que
« nous suivions les lois de notre pays, c'est-à-dire cette mer

(2)

« flottante des opinions d'un peuple ou d'un prince, qui me
« peindront la justice d'autant de couleurs et la réformeront
« en autant de visages qu'il y aura en eux de changemens de
« passion. » (*Essais de Montaigne, liv. 2, chap. 12, pag. 266,*
267, 268 et 269. *Edition de Londres, 1754.*

Un homme qui, depuis vingt-cinq ans, n'a cessé de combattre à la tête de nos armées, dont le nom se rattache à tous les faits d'armes qui ont illustré notre pays, dont l'Europe entière admire la valeur et le génie militaires; qui, de simple soldat, sans intrigue et sans blesser l'envie, est arrivé de lui-même aux plus hautes dignités nationales; l'élève, le camarade, l'émule des Kléber et des Moreau; père de quatre enfans, sur lesquels la patrie peut fonder de justes espérances, peut-il donc être regardé comme un accusé vulgaire?

A quelle époque le juge-t-on?

N'est-ce pas dans un moment où toutes les passions irritées tourmentent l'opinion publique?

Le cas où il se trouve a-t-il été prévu par aucune loi?

Et quand il aura été traité militairement qu'en résultera-t-il?

Les amis du Roi seront-ils plus nombreux, les mécontents plus résignés?

Un exemple de cette nature fera-t-il changer la manière de voir la question actuelle?

Et s'il était possible que cet illustre guerrier fût condamné à terminer sa vie, aussitôt que ce front glorieux serait couvert des ombres de la mort ne s'élèverait-il pas des regrets universels?

Le souvenir seul des retraites immortelles de Guttstadt, où moins de 20,000 hommes arrêterent la marche inopinée de 80,000 Russes; de Portugal, où trois régimens d'infanterie déjouèrent pendant onze jours les talens de Wellington à la tête de toute l'armée anglo-portugaise; de Moscow, où tant de Français durent la vie à cet homme unique sur le champ de

21829_30

(3)

bataille, ne parlera-t-il pas plus haut que les torts qu'on lui reproche en ce moment, que les clameurs de l'esprit de parti?

N'est-il pas prouvé par le témoignage unanime des hommes les plus dignes de foi que la conduite du maréchal Ney jusqu'au 14 mars annonçait des intentions pures, un dévouement sincère à la cause du Roi? Ses lettres aux maréchaux Suchet et Oudinot, au ministre de la guerre laissent-elles le moindre doute à cet égard?

L'exposé justificatif de Berryer, tout modeste qu'il est; un simple coup d'œil jeté sur la carte ne suffisent-ils pas pour convaincre les esprits les plus prévenus?

Arrivant à Lons-le-Saulnier au milieu de troupes dont la foi était ébranlée, entouré d'insurrections et de rapports alarmans, sans guide, sans conseil, sans nouvelles de la Cour, se croyant placé tout à coup entre la patrie, qui est toujours la même, et des princes dont les droits furent disputés si long-temps, que pouvait-il entreprendre contre l'usurpateur, déjà plus avancé que lui du côté de Paris; cet usurpateur dont la marche n'avait été qu'une espèce de triomphe depuis Grenoble jusqu'à Châlons, dont l'approche seule excitait le même délire à Autun jusqu'à Dijon et dans toutes les campagnes environnantes; cet usurpateur enfin que les efforts des officiers les plus distingués, la voix de Macdonald, la présence même du frère du Roi n'avaient pas pu arrêter un seul instant dans sa course?

Attaqué dans la nuit par des séductions, des mensonges, des raisonnemens adroits et imprévus, qu'il n'eut jamais l'art de combattre; pressé par tous les souvenirs de ses anciens rapports avec Napoléon; subjugué par l'ascendant de cet homme audacieux que les souverains de la terre avaient défié par leurs hommages; forcé de choisir sur-le-champ entre les malheurs d'une guerre civile que tous veulent éviter, et la cause des souverains que personne ne réussit à défendre; victime enfin d'une irré-

sistible fatalité, le malheureux Ney n'a-t-il pas succombé sous le poids d'une situation sans exemple?

Ne s'est-il pas jeté dans le torrent, entraîné comme toute la France, ébloui par un météore funeste levé tout à coup sur l'horizon?

A-t-il pu tenter lui seul une résistance inutile, à laquelle tout avait renoncé autour de lui?

Vous qui parlez aujourd'hui de votre zèle ardent, de votre fidélité sans tache, royalistes du Midi, de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de Paris, qu'avez-vous fait dans cette circonstance critique?

L'explosion de vos sentimens tenait-elle uniquement à la conduite d'un seul homme?

Serait-il généreux de faire peser sur un seul individu la responsabilité d'un événement que chacun de vous pouvait entreprendre de détourner?

Qui a tiré un seul coup de fusil avant ou après la prétendue défection du maréchal Ney?

Tous les actes d'adhésion prodigués successivement à Bonaparte ne comptent-ils pour rien dans la balance politique?

Le Roi lui-même, entouré de sa maison militaire et de ses serviteurs les plus empressés, maître de la capitale et des ressources du Gouvernement, n'a-t-il pas choisi le parti de la retraite pour sauver son peuple des fureurs de la guerre civile?

Était-ce le moment de commencer la guerre civile le 14 mars à Lons-le-Saulnier avec quatre régimens, plutôt qu'à Melun avec une armée de volontaires royaux et de troupes choisies?

Quel prix a donc reçu le maréchal Ney pour cette conduite qu'on dit avoir été si utile à l'usurpateur, et qu'on flétrit des noms les plus odieux?

La défaveur, l'exil n'ont-ils pas été sa récompense? n'a-t-il pas été uniquement rappelé aux champs de la mort dans les plaines de la Belgique?

21830

(5)

Qu'a-t il dit à la chambre des Pairs dans sa lettre au ministre de la police générale pour défendre la cause de Bonaparte, à l'entreprise duquel on voudrait l'associer ?

N'est-ce pas toujours le même homme qui ne sait que combattre, qui n'aime que son pays, qui veut toujours en prévenir le déchirement ?

Combien a-t-on vu de maréchaux de France livrés au glaive des lois ? En est-il un seul qui eût à s'excuser sur tant de variations dans les formes du Gouvernement, sur ce qu'avait de récent le retour de la légitimité ? N'est-ce pas ici un accident unique dans les exemples que fournit notre histoire depuis dix siècles ?

Le tort du maréchal Ney n'est-il pas une erreur involontaire ? n'a-t-il pas été étourdi par un concours fatal de combinaisons extraordinaires ?

Quelle méditation a précédé le moment où il a cessé d'être fidèle à ses devoirs envers le Roi ?

Sa conduite postérieure ne démontre-t-elle pas l'innocence de sa pensée ?

Et toute la France, soumise à l'irrésistible influence des mêmes causes, n'a-t-elle pas justifié par son approbation et par son silence l'audace de l'usurpateur ?

Si les adresses des autorités civiles et militaires, si la députation du Champ-de-Mai ne représentent que le vœu d'une minorité, de quoi peut-on se plaindre au nom d'une majorité apathique qui ne s'est montrée qu'après la bataille de Waterloo ?

Serait-il juste de juger la moralité de l'action d'un homme par les événemens postérieurs à cette action, événemens qui ont changé tout à fait la position où chacun s'est trouvé au moment de l'orage ?

Serait-il sage de s'armer en temps de paix d'une rigueur dont on pourrait regretter les effets en cas de guerre ?

La postérité, qui est toujours équitable, parce qu'elle est sans

passion, ne s'élèverait-elle pas contre un arrêt trop sévère? Et si le maréchal Ney succombait la Muse de l'histoire ne graverait-elle pas sur sa tombe cette épitaphe réparatrice : *Ci gissent vingt-cinq ans de gloire et un jour d'erreur.*

L'homme obscur qui soumet ces questions au public impartial, n'a jamais été *jacobin*, et n'a pas eu besoin de changer de rôle pour prouver son attachement à l'auguste dynastie que la Providence nous a rendue. Libre de toute reconnaissance envers Napoléon qui l'a cruellement persécuté, il n'aspire pas même à être connu de ceux qui dispensent les faveurs du gouvernement actuel; ami de la patrie et du Roi, qu'il a eu le bonheur de ne jamais offenser, qu'il est prêt à servir avec un entier dévouement, il propose ses doutes sur une affaire que chacun voit à sa manière, et qu'il importe de juger sans passion.

Heureux si cette série de *questions*, auxquelles on pourrait en ajouter d'autres, excite l'intérêt ou la sensibilité des hommes qui peuvent influer aujourd'hui sur les décisions de l'autorité suprême, et par conséquent sur les destinées de la patrie !